

## AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 3 juillet 2018, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur 4 demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

La première demande concerne la propriété située au 1230, rue Montpelier et a pour objet de statuer sur un empiètement de la galerie en marge avant qui ne respecte pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande concerne la propriété située au 1910, rue de Collège et a pour objet de statuer sur l'installation d'un revêtement extérieur qui ne respecte pas toutes les normes applicables.

La troisième demande concerne la propriété située au 380, rue Stinson et a pour objet de statuer sur l'aménagement d'ouvertures véhiculaires en façade de ce bâtiment industriel à moins de 60 mètres de la rue.

La quatrième demande concerne la propriété située du 2450 au 2486, boulevard Marcel Laurin et a pour objet de statuer sur la construction d'une habitation multifamiliale en empiétant dans la marge avant.

Montréal, le 13 juin 2018

Isabelle Bastien, avocate  
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

## PUBLIC NOTICE

I give notice that on Tuesday, July 3, 2018, at 7 :30 P.M., the Council of Borough of Saint-Laurent will hold a public meeting at the Council Room of the Borough Hall at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, in order to give a decision on 4 applications for minor exemption from by-law number RCA08-08-0001 on zoning.

The first request concerns the property located at 1230, rue Montpelier for an encroachment of the balcony in the front setback without respecting all the applicable standards.

The second request concerns the property located at 1910, rue de Collège for the installation of an outdoor cladding without respecting all the applicable standards.

The third request concerns the property located at 380, rue Stinson for the development of vehicle access in the facade on this industrial building, at less than 60 meters from the street.

The fourth request concerns the property located from 2450 to 2486, boulevard Marcel Laurin for the construction of a multi-family dwelling encroaching in the front setback.

Montréal, June 13, 2018

Isabelle Bastien, lawyer  
Secretary of the Borough Council